

144. Téotolon doyen de Saint-Martin puis évêque

Henri Galinié

Citer ce document / Cite this document :

Galinié Henri. 144. Téotolon doyen de Saint-Martin puis évêque. In: Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 383-384. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 30);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_ant_30_1_1894

Fichier pdf généré le 20/02/2020

144. Téotolon doyen de Saint-Martin puis évêque

Téotolon dean of S^t Martin and bishop of Tours 911-945

Henri Galinié

Société, espace, ville

Dans les textes, on voit Téotolon agir à deux reprises :

- entre 911 et 920, comme doyen, donc chef de la communauté des chanoines de Saint-Martin (*textes 97, 135*),

- dans les années 938-945, comme évêque de Tours, à son retour du monastère de Cluny dont il fit partie des fondateurs (*texte 98*).

Dans des fonctions différentes, l'homme eut à coeur d'organiser les conditions de la vie matérielle pour permettre aux uns et aux autres d'accomplir leur mission ici-bas, les chanoines au contact du monde, les moines à l'écart (Fig. 57).

Pour les chanoines de Saint-Martin, à l'occasion de la construction du *castrum* de Saint-Martin, achevé en 918, il réorganisa le monastère et ses alentours en s'assurant, avec l'abbé laïc Robertien Hugues, la maîtrise juridique du secteur et, au moins partiellement, la maîtrise foncière (*textes 135 Fig. 48, 148*). De plus, le *castrum* et son *suburbium* répondent à un plan de voirie régulier et pré-établi dans lequel doivent se trouver des héritages antiques et des créations nouvelles que l'on est incapable de départager pour l'instant.

Pour les moines de Saint-Julien, il restaura en 943, avec sa soeur Gersinde et en grande partie avec leurs ressources personnelles, l'abbaye qu'il dota de biens fonciers destinés à subvenir aux besoins de la communauté. Il installa les laïcs au service des moines à distance du monastère, de part et d'autre du *suburbium* de Saint-Martin comme le montre le rapprochement des textes et des plans modernes (*textes 98, 99, 108 Fig. 19, 148 Fig. 67*). En effet, entre 938 et 943, Téotolon se heurta à l'opération qu'il avait conduite en

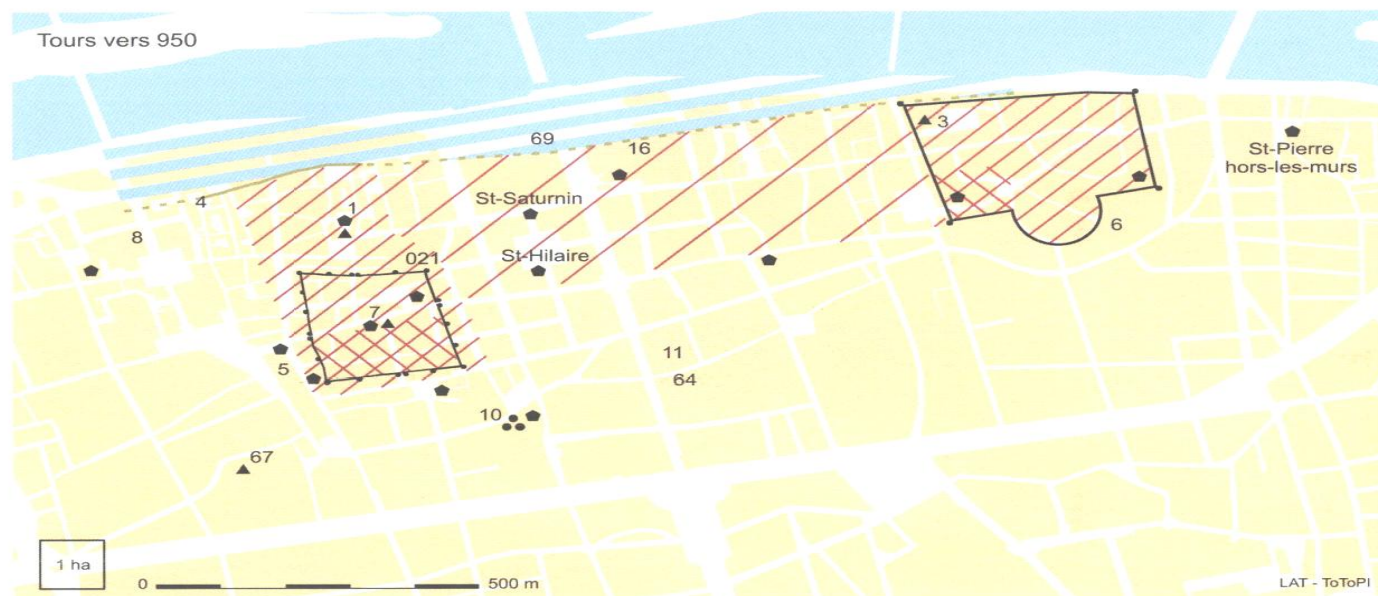


Fig. 56 : La Cité de Tours et le *castrum* de Saint-Martin vers 950

Mur d'enceinte de la Cité : sites 3, 6
Enceinte du *castrum* de Saint-Martin : site 021
Édifices chrétiens : sites 16, 1, 7, 10
Quartier canonial : site 7
Lieux d'inhumation : sites 10, 7
Habitat privé : sites 3, 7
Occupation domestique : sites 67, 1
Activités agricoles : sites 11, 16, 64
Grève de la Loire : sites 16, 8
Lit de la Loire : sites 4, 69

Construction du *castrum sancti Martini*, 918
Restauration et réorganisation du monastère de Saint-Martin, 903-918
Restauration du monastère de Saint-Julien, 943
organisation de l'espace et de la voirie dans l'ouest, 918-943
Nouveaux édifices religieux attestés :
Saint-Hilaire, Saint-Saturnin, Saint-Pierre-hors-les-murs

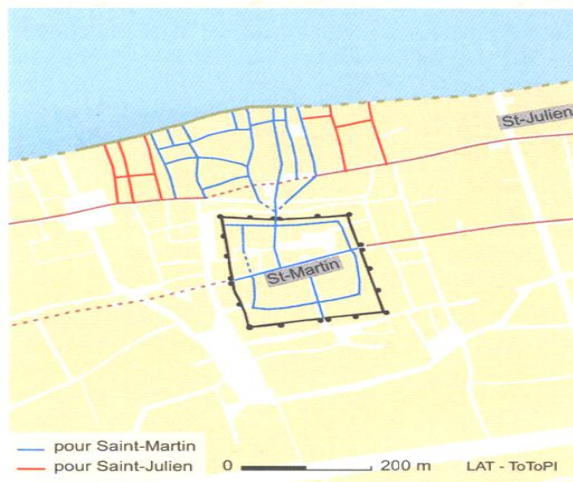


Fig. 57 : Les opérations conduites par Téotolon en faveur des monastères de Saint-Martin puis de Saint-Julien entre 918 et 943.

918-920 pour Saint-Martin. Pour mener à bien son nouveau projet, il dut passer au-delà du *suburbium* qu'il avait lui-même contribué à créer. De nouveau, l'opération répondait à un plan pré-établi comme le montre la régularité de la distribution des voies.

Par leur finalité, les deux opérations menées entre 918 et 943 ne répondaient donc pas à un projet d'urbanisme ou d'urbanisation. Il s'agissait de fournir aux uns et aux autres les moyens d'exercer leur mission dans le respect de leur rôle et de leur statut de chanoines ou de moines.

Par l'usage qui a été fait des terrains par la suite, ces interventions ont contribué à marquer la structure urbaine pour longtemps en inscrivant Châteauneuf dans la vie urbaine et Saint-Julien, malgré sa position centrale, hors du jeu.

Le plan du centre historique de Tours porte toujours la marque de ces décisions dont la

pérennité s'explique parce qu'elles ont été respectées par des institutions capables, au contraire des individus, de braver le temps qui passe. Le fait est particulièrement sensible pour les terres entourant immédiatement le monastère de Saint-Julien dont la position de respect d'un héritage et d'une tradition s'opposa longtemps aux pressions du monde urbain environnant. En revanche, les possessions plus lointaines où les moines de Saint-Julien avaient cantonné leurs laïcs au 10^e siècle, directement accolées de part et d'autre du secteur martinien, entrèrent dans la dynamique urbaine de Châteauneuf, laquelle néanmoins n'affecta pas non plus le quartier canonial martinien (textes 97, 98, 99).

Références

Galinié 1981, Galinié 2001, Galinié et al. 2003, Noizet 2007.

145. Lieux, espaces et territoires de la Touraine au Moyen Age

Places, space and territories in Medieval Touraine

Elisabeth Zadora-Rio

Les sources utiles à l'examen de cette question, qu'elles proviennent du terrain ou de l'écrit, sont très hétérogènes.

L'archéologie

L'apport de l'archéologie est encore limité. Les prospections systématiques dans les champs labourés, effectuées à l'échelle communale (à Courçay, Neuvy-le-Roi, Crouzilles, Tavant, Rigny-Ussé) ont permis d'identifier des concentrations de tessons de céramique du haut Moyen Age qui révèlent une densité

importante de l'habitat, mais ne permettent pas d'en définir la nature ni le statut. Le développement de l'archéologie préventive, sur les grands tracés, a été tardif en Touraine. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que des habitats du haut Moyen Age ont été mis au jour par l'Inrap, mais aucun n'a encore fait l'objet de publication. Seule la ville de Chinon (collégiale Saint-Mexme et château) et l'ancien centre paroissial de Rigny (cne Rigny-Ussé) ont fait l'objet récemment de fouilles programmées d'une certaine ampleur.

Les sources écrites

Entre la fin du 4^e et la fin du 12^e siècle, la Touraine, en dehors de Tours, est documentée par 1874 informations localisées, inégalement réparties dans l'espace et le temps. Les sources écrites sont, elles aussi, hétérogènes d'une époque à l'autre. Si on excepte quelques mentions de Sulpice Sévère à la fin du 4^e siècle, et de Fortunat, au 6^e siècle, la seule source, avant 600, est constituée par les écrits de Grégoire de Tours : les *Dix Livres d'Histoires* et par les vies de saints

Territoires, réseaux